



**Liminaire
Comité Départemental
de l'Action Sociale
des Bouches-du-Rhône
le 25 mars 2024**

Madame la Présidente,

Le Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) se réunit aujourd'hui dans un contexte où l'inflation sanctionne, perdure et impacte fortement le pouvoir d'achat des salariés et tout particulièrement celui des agents publics par :

- la non revalorisation du point d'indice,
- le tassement des grilles,
- les salaires qui progressent deux fois moins vite que dans le secteur privé.

Il y a bien une dette indiciaire et indemnitaire !!!!

Nous ne pouvons nous départir de la désagréable sensation que lorsqu'il s'agit de demander aux agents des sacrifices, il n'y a pas de limite alors que quand il est question de reconnaître leur dévouement, il n'y a pas de crédits !

En cette période de crise économique et sociale, de détérioration des conditions de travail, de suppression de dizaines de milliers d'emplois, **FO Finances** rappelle toute l'importance et la nécessité d'une Action Sociale ministérielle qui passe par un réseau départemental au plus près des agents avec les effectifs et moyens en nombre suffisant.

Un réseau qui soit en capacité de répondre à toutes les sollicitations des actifs comme des retraités, acquit au fil des années et des générations, parfois au travers de luttes sociales et de grèves comme en 1989.

Les personnels avec l'appui des fédérations syndicales, ont construit cette action sociale ministérielle et n'entendent pas la perdre au profit d'une action sociale interministérielle dans laquelle ils seraient noyés et ne pourraient plus prétendre aux actions offertes par la délégation départementale.

FO Finances 13 tient à renouveler ses remerciements à la délégation départementale qui est à l'écoute des agents et qui, par son sérieux et son engagement, offre des prestations de qualité aux agents du département.

FO Finances 13 se félicite de la présence de Mme Jocelyne DERQUENNES, coordinatrice prévention de la MGEFI PACA qui, à la demande des représentants du personnel, va présenter les actions de prévention organisées par la MGEFI et espérons-le pouvoir mettre en place une action dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) s'est tenu le 7 mars sous la présidence de M. CAZENAVE, ministre délégué en charge des comptes publics et appelle quelques commentaires de **FO Finances**.

Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Il s'est engagé sur le chantier de la protection sociale complémentaire pour maintenir la spécificité de Bercy, via une couverture obligatoire en santé et prévoyance.

Le sujet n'est toutefois pas encore abouti en interministériel.

Et d'ailleurs, devant la complexité et la technicité de ce dossier, la date de mise en œuvre de la réforme à Bercy, initialement prévue au 1er janvier 2025, ne pourra pas être tenue.

La Secrétaire Générale en a convenu lors de la dernière séance de négociation du 18 mars et nous a informé du report au **1er juin 2025**.

FO Finances approuve et a également demandé un suivi démographique de la population des actifs afin de pouvoir se projeter et s'assurer de la pérennité du système.

La qualité de vie au travail

Le ministre souhaite mettre en œuvre la semaine de 4 jours.

Elle sera expérimentée dans toutes les directions, sur la base du volontariat.

Ce dispositif entraîne beaucoup de souplesse mais aussi une intensification du travail d'où le besoin de faire un bilan.

Le télétravail

L'objectif affiché du ministère est de le porter à 25 %.

Le télétravail doit se faire dans le respect du volontariat et du collectif de travail.

FO Finances s'interroge fortement sur la manière d'atteindre cet objectif.

La politique immobilière de l'État

Le ministre souhaite une réduction des surfaces pour d'adapter aux nouvelles habitudes de travail.

FO Finances a rappelé que la réduction des surfaces ne pouvait pas être un dogme.

Le taux d'agent en télétravail et le nombre de jours télétravaillés diffèrent entre les services.

Par ailleurs, notre fédération exige que tout aménagement des locaux se fasse en concertation avec le personnel et leurs représentants syndicaux.

FO FINANCES 13 RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT À UN RÉEL RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU BÉNÉFICE DE TOUS LES AGENTS ACTIFS ET RETRAITÉS

La délégation FO Finances 13

Béatrice MARTINEZ

beatrice.martinez@dgfip.finances.gouv.fr

Valérie LANTELME

valerie.lantelme@douane.finances.gouv.fr